

qués aux avances en espèces soient relevés? Ont-ils demandé que le gouvernement puisse appliquer des intérêts rétroactifs à la date de l'emprunt?

L'hon. M. Lang: Puis-je poser une question au député? Se rend-il compte que la majorité des fermiers recevant des avances continueront à ne payer aucun intérêt? La presque totalité des avances n'entraîne le versement d'aucun intérêt.

M. Horner: Je l'admets. Mais le ministre a parlé de la grande majorité des cultivateurs. Il a donc admis que j'ai raison. Pour la grande majorité des fermiers leurs emprunts continueront d'être exempts d'intérêt et les taux appliqués ne les affecteront pas. Mais certains cultivateurs seront obligés de payer des taux d'intérêt plus élevés. De qui s'agit-il? S'agit-il des gros cultivateurs prospères qui produisent d'énormes quantités de céréales? Non. Ce sont les petits cultivateurs englobés malgré eux dans cette mesure et que le gouvernement oblige à s'endetter. Ce sont eux qui devront payer des taux d'intérêt plus élevés et c'est ce que je voulais dire avant d'être interrompu.

Il paraît que le gouvernement entend améliorer la situation de l'industrie des céréales. A l'intention de qui? Pas du petit agriculteur qui est en difficulté, mais du gouvernement. Voici une autre mesure législative qui va lui servir de planche de salut et lui fournir des fonds au détriment des quelques agriculteurs dont il va se débarasser. Somme toute, se dit-il, qu'est-ce que quelques fermiers? Envoyons-les dans les villes, inscrivons-les à l'assurance-chômage, à l'assistance sociale, recyclons-les. Est-ce cela le genre de vie auquel vise notre société? Je ne le crois pas. Personne ne bénéficie d'un meilleur genre de vie que le petit agriculteur satisfait de son sort. Le bill à l'étude est un nouveau moyen de le faire tomber dans l'oubli. Dans le cas des agriculteurs que le gouvernement cherche à déraciner, les taux d'intérêt vont monter. Cette mesure ainsi que trois autres vont aider le gouvernement à faire en sorte que les petits agriculteurs abandonnent leur terre. Voilà la question. Je n'hésite pas à traiter de la mesure actuelle, car nous nous devons de démontrer d'une façon éclatante l'égoïsme foncier du gouvernement en matière d'agriculture. Ce qui importe pour lui c'est d'économiser, et au diable l'industrie. Ce qui l'intéresse, c'est de restreindre les marchés au lieu de les accroître.

Nous savons que le Canada a connu trois ou quatre années exceptionnelles en ventes de blé depuis dix ans. Si nous avons pu tirer parti de ces commandes, c'est que le grain était prêt à être expédié. Nos ventes à la Russie, notamment, ont été considérables à l'époque où ce pays a connu une mauvaise récolte. Si nous avons autant vendu de grain, c'est que le gouvernement savait qu'il y en avait dans les entrepôts commerciaux et qu'il s'est efforcé de le vendre et de le livrer. Pour la seule vente de grain à la Russie conclue il y a quelques années, nous avons bel et bien livré 500 millions de boisseaux. Avec ce programme, nous allons encourager et poursuivre un programme de rationalisation visant à réduire la quantité de grain dans les entrepôts commerciaux et chez les exploitants. Comme je l'ai signalé ces jours-ci, nos ventes d'orge ont baissé parce que nous ne savons pas si nous pouvons livrer. Il n'y a pas d'orge dans les entrepôts commerciaux.

• (4.10 p.m.)

J'aimerais mieux que le ministre s'éveille plutôt que le voir s'endormir comme hier. Quoi qu'il en soit, cela importe peu, puisque je m'adresse au ministre responsable de la Commission du blé. Il a la haute main sur l'économie de l'Ouest. C'est lui qui, de propos délibéré, a enlevé \$150 du montant que recevront les cultivateurs; voilà le résultat de son programme de rationalisation. Il a délibérément réduit les quantités de grains dans les entrepôts commerciaux. Comment ce bill modifiera-t-il la situation?

Le bill ne donne aucun conseil aux cultivateurs qui ont déjà reçu 90 millions de dollars en avances sur la manière de faire le remboursement ou d'utiliser les dispositions. La première fois que le projet de loi a été présenté, en 1957, le parti libéral s'y est opposé. La mesure s'est révélée satisfaisante et pratique. L'ancien premier ministre, le très honorable député de Prince-Albert (M. Diefenbaker) s'est fait dire, quand il a proposé la mesure, qu'elle était irréalisable. Elle a fonctionné à merveille jusqu'au 29 octobre 1968, au moment où le parti maintenant au pouvoir s'est acharné à ruiner le petit exploitant agricole et à le diriger vers les villes.

Il y a un an, les agriculteurs des Prairies ont obtenu 228 millions de dollars en paiements anticipés. Un grand nombre de boisseaux de blé se sont vendus depuis, mais le gouvernement a mis la main sur la majeure partie des fonds. Le gouvernement a retenu 133 millions de dollars. La majorité des points de livraison dans les Prairies ont un contingent de cinq boisseaux l'acre. Je ne connais pas les chiffres actuels des contingents, mais ils étaient de presque 80 millions de boisseaux de blé pour un contingent d'un boisseau dans les Prairies. C'était la règle empirique que suivaient les élevateurs. Du fait de cette règle, le gouvernement a empoché environ 130 millions de dollars au cours de la campagne agricole 1970-1971.

Analysons cela. D'après la formule, il faut compter 80 millions de boisseaux pour un contingent d'un boisseau. Cela ne justifie sûrement pas le gouvernement d'absorber 130 millions de dollars. Les agriculteurs ont pu faire des livraisons atteignant un contingent de cinq boisseaux. Selon l'ancienne formule, le gouvernement retiendrait un peu plus du cinquième du revenu des fermes provenant des ventes de blé. Ce n'est certainement pas juste pour les agriculteurs. A l'heure actuelle, les agriculteurs doivent quelque 95 millions de dollars par suite des paiements anticipés. Quel sera l'effet de ce bill? Une grande partie de cette somme est en instance. Le bill laisse entendre que le gouvernement peut imposer un intérêt sur cette somme. A mon avis, seul un homme impitoyable proposerait que le gouvernement exige l'intérêt sur le montant total.

Peut-être le ministre a-t-il raison lorsqu'il insinue que la grande majorité des agriculteurs n'auront pas d'intérêt à payer, mais ce sont les autres qui ont le plus besoin d'aide. Que propose le gouvernement? De toute évidence, il songe à prendre des mesures pour obliger les petits agriculteurs à se diriger vers la ville. C'est l'objectif apparent du gouvernement, et c'est ce qu'accomplira le présent bill. Les dispositions du bill constituent un pas de plus, pour emprunter les mots du ministre, en vue de rationaliser et d'améliorer la situation de l'industrie